Société anonyme au capital de 89 341 659 euros
Siège social : 10, rue Cimarosa,
75116 Paris
424 064 707 R.C.S. Paris

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 19 mai 2009, le Conseil d'Administration de la société Mercialys, suivant l'avis émis par le Comité des Nominations et des Rémunérations, a fixé les modalités de détermination de la rémunération variable pour 2009 du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué, laquelle demeure fondée sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

La rémunération variable du Président Directeur Général s'élève à 50% de sa rémunération fixe brute de 125 000 euros en cas de réalisation des objectifs et peut atteindre jusqu'à 100% en cas de surperformance. Pour le Directeur Général Délégué, elle s'élève à 40% de sa rémunération fixe brute de 186 945 euros et peut atteindre jusqu'à 80%.

Paris, le 25 mai 2009